

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED
WT/ACC/RUS/71
18 novembre 2011

(11-6018)

**Groupe de travail de
l'accession de la Fédération de Russie**

ACCESSION DE LA FEDERATION DE RUSSIE

Résumé de la trente et unième réunion du Groupe de travail

Le présent document contient le procès-verbal des discussions qui ont eu lieu au cours de la trente et unième réunion du Groupe de travail de l'accession de la Fédération de Russie, tenue le 10 novembre 2011.

Sommaire

	<u>Page</u>
A. DECLARATIONS LIMINAIRES	2
B. ADOPTION DE L'ENSEMBLE DE TEXTES RELATIFS A L'ACCESSION DE LA FEDERATION DE RUSSIE.....	3
C. CONCLUSION	4

A. DECLARATIONS LIMINAIRES

1. Le Président a dit que, ainsi que le mentionnait l'aérogamme WTO/AIR/3846 du 27 octobre 2011, la trente et unième réunion du Groupe de travail de l'accèsion de la Fédération de Russie avait pour but d'examiner le projet d'ensemble de textes relatifs à l'accèsion de la Fédération de Russie en vue de son adoption *ad referendum* et de sa présentation à la huitième Conférence ministérielle pour approbation.

2. Il s'agissait d'un moment historique pour l'OMC et la Fédération de Russie. Le Président a remercié les membres du Groupe de travail pour leur engagement direct et leur contribution.

3. L'accèsion de la Fédération de Russie montrait clairement que lorsque les Membres de l'OMC étaient fermement décidés à atteindre un objectif, ils y parvenaient avec brio. Le Groupe de travail n'aurait pu s'acquitter de son mandat sans la volonté collective des Membres, qui avaient fait preuve d'une coordination et d'une détermination exemplaires. Le Directeur général, M. Pascal Lamy, partageait cette opinion.

4. Le représentant de la Fédération de Russie a rappelé que, en 1993, les institutions démocratiques et l'économie de marché n'en étaient qu'à leurs balbutiements; de nombreux secteurs se trouvaient dans une situation critique, et son pays avait dû recourir à des prêts internationaux. La Fédération de Russie avait tout de même entrepris d'intégrer le système commercial multilatéral fondé sur des règles. Au cours des 18 dernières années, elle était devenue la sixième économie du monde et un acteur majeur sur les marchés mondiaux, et elle avait établi une union douanière avec le Kazakhstan et le Bélarus. Une chose n'avait toujours pas changé: la conviction que l'OMC était le seul point d'appui de tout développement futur du système commercial multilatéral et de ses Membres.

5. L'accèsion de la Fédération de Russie, qui occupait un septième du territoire douanier mondial, a suscité un intérêt sans précédent chez les Membres de l'OMC. À l'origine, le Groupe de travail comptait 40 membres.¹ À la fin, il en comptait 65.² Le rapport du Groupe de travail était une véritable encyclopédie des législations commerciales de la Fédération de Russie et de l'Union douanière. Les comptes rendus de la délégation russe indiquaient que la Fédération de Russie avait mené plusieurs milliers de séries de négociations, auxquelles des centaines de personnes avaient participé et qui avaient été une véritable école de formation à la politique commerciale. Comme dans tout processus dynamique, il y avait eu des hauts et des bas, des espoirs et des déceptions, des victoires et des défaites, des tragédies et, bien sûr, des comédies. La Fédération de Russie n'était pas entièrement satisfaite de l'arrangement final. De nombreux Membres non plus. C'était d'ailleurs là l'un des plus importants enseignements à tirer de l'OMC: si aucune des Parties aux négociations n'était entièrement satisfaite du résultat, l'entente était équitable.

6. L'histoire était écrite par ses principaux témoins. L'ensemble de textes relatifs à l'accèsion de la Fédération de Russie était en effet le fruit du labeur de nombreuses personnes. L'intervenant a remercié les délégués en poste à Genève et dans les capitales, pour les efforts qu'ils avaient déployés pendant de nombreuses années; ainsi que l'équipe du Secrétariat, dirigée par M. Chiedu Osakwe: MM. Eric Ng Shing, Jürgen Richtering et Dayong Yu, pour la patience dont ils avaient fait preuve pour codifier la Liste de concessions et d'engagements concernant les marchandises; Mme Alicja Wielgus, pour sa contribution à la finalisation des engagements en matière de soutien interne; Mmes Josefita Pardo de León, Petra Beslač, Irena Giraud et Nadia Ferdi Demierre, pour leurs efforts inlassables afin de produire des séries sans fin de documents dans des délais extrêmement serrés.

¹ WT/ACC/RUS/1/Rev.1.

² WT/ACC/RUS/1/Rev.30.

7. L'intervenant a remercié tout particulièrement la Suisse, car sa médiation avait permis aux Membres de perpétuer la tradition de l'OMC en matière de prise de décisions.

8. Le représentant russe a exprimé sa gratitude et sa reconnaissance au Président pour son abnégation, sa persévérance et son impartialité.

9. Alors que les travaux concernant l'accession touchaient à leur fin, la délégation russe attendait avec impatience de se remettre bientôt à l'œuvre en tant que Membre de l'OMC. La Fédération de Russie se réjouissait à l'avance d'aborder de manière constructive de nombreux thèmes de négociation qui présentaient de l'intérêt pour elle. La délégation russe était heureuse de constater que le Kazakhstan allait de l'avant avec son accession, et elle se félicitait de la reprise du processus d'accession du Bélarus.

10. Le représentant du Bangladesh, au nom du Groupe des PMA, a salué les progrès réalisés concernant l'accession de la Fédération de Russie. Il a remercié le Président pour les efforts qu'il avait déployés afin de conclure ce processus et a exprimé sa reconnaissance au Secrétariat pour le travail accompli.

11. L'accession de la Fédération de Russie avait une importance systémique, car elle conférerait un plus haut degré d'universalité à l'OMC. L'intégration de la Fédération de Russie dans le système commercial multilatéral favoriserait une nouvelle croissance du commerce et de l'investissement et ouvrirait de nouvelles perspectives d'accès aux marchés pour les pays les moins avancés.

12. Le Groupe des PMA a rappelé l'importance de renforcer et de rationaliser davantage le processus d'accession pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Des enseignements utiles pouvaient être tirés de l'expérience vécue par la Fédération de Russie. Le Groupe des PMA se réjouissait à la perspective de travailler avec la Fédération de Russie pour promouvoir des questions d'intérêt commun au sein de l'OMC.

B. ADOPTION DE L'ENSEMBLE DE TEXTES RELATIFS A L'ACCESSION DE LA FEDERATION DE RUSSIE

13. Le Président a suggéré que le Groupe de travail se penche à tour de rôle sur chacun des textes relatifs à l'accession de la Fédération de Russie, à savoir: i) le projet de rapport du Groupe de travail; ii) le projet de Liste de concessions et d'engagements concernant les marchandises; iii) le projet de Liste d'engagements spécifiques concernant le commerce des services et le projet de Liste d'exemptions des obligations énoncées à l'article II; iv) le projet de Décision sur l'accession de la Fédération de Russie; et v) le projet de Protocole d'accession.

14. Le Président a proposé que le Groupe de travail adopte *ad referendum* le projet de rapport du Groupe de travail (WT/ACC/SPEC/RUS/25/Rev.6).

15. Le Groupe de travail en est ainsi convenu.

16. Le Président a proposé que le Groupe de travail adopte *ad referendum* le projet de Liste de concessions et d'engagements concernant les marchandises (WT/ACC/SPEC/RUS/38/Rev.1).

17. Le Groupe de travail en est ainsi convenu.

18. Le Président a proposé que le Groupe de travail adopte *ad referendum* le projet de Liste d'engagements spécifiques concernant le commerce des services et le projet de Liste d'exemptions des obligations énoncées à l'article II (WT/ACC/SPEC/RUS/37).

19. Le Groupe de travail en est ainsi convenu.
20. Le Président a proposé que le Groupe de travail adopte *ad referendum* le projet de Décision sur l'accession de la Fédération de Russie (appendice du document WT/ACC/SPEC/RUS/25/Rev.6).
21. Le Groupe de travail en est ainsi convenu.
22. Le Président a proposé que le Groupe de travail adopte *ad referendum* le projet de Protocole d'accession de la Fédération de Russie (appendice du document WT/ACC/SPEC/RUS/25/Rev.6).
23. Le Groupe de travail en est ainsi convenu.

C. CONCLUSION

24. Le Président a conclu que le Groupe de travail avait adopté *ad referendum* l'ensemble de textes relatifs à l'accession de la Fédération de Russie. En conséquence, le Groupe de travail s'était dûment acquitté de son mandat.
25. Conformément à la pratique usuelle, le Secrétariat apporterait les mises à jour techniques nécessaires à l'ensemble de textes, adopté *ad referendum*. L'ensemble de textes finals relatifs à l'accession de la Fédération de Russie serait distribué sous une nouvelle double cote (WT/ACC/RUS/70 et WT/MIN(11)/2 et leurs addenda 1 et 2 respectifs pour être présenté à la huitième Conférence ministérielle. L'approbation de cet ensemble de textes serait inscrite à l'ordre du jour de la huitième Conférence ministérielle par le Directeur général, Pascal Lamy.
26. Il fallait rendre hommage à M. Maxim Medvedkov, négociateur en chef de la Fédération de Russie, ainsi qu'à son équipe pour la détermination dont ils avaient fait preuve afin de mener à bien le processus d'accession et d'adopter une législation compatible avec l'OMC, tant au niveau national qu'au niveau de l'Union douanière, en particulier ces 18 derniers mois. Le Président a remercié les membres du Groupe de travail pour leur engagement direct, leur ardeur au travail et leur esprit de compromis, qui avaient permis de conclure le processus d'accession de manière satisfaisante.
27. L'accession de la Fédération de Russie à l'OMC constituait un signal fort, positif et clair de sa détermination à intégrer le système commercial multilatéral fondé sur des règles.
28. L'accession de la Fédération de Russie permettait à l'OMC d'accueillir chaleureusement dans ses rangs la plus grande économie ne faisant pas partie du système commercial multilatéral, ce qui présentait des avantages systémiques tels que l'amélioration de l'accès aux marchés pour les biens et services de l'ensemble des Membres et le renforcement du statut universel de l'OMC.
29. Le Président a salué l'importante contribution de ses deux prédécesseurs, à savoir S.E. M. William Rossier (Suisse) et S.E. M. Kåre Bryn (Norvège) également. Il a également salué le travail acharné du Secrétariat et lui a exprimé sa grande reconnaissance. Tout au long des huit années de sa présidence, le Secrétariat avait joué un rôle essentiel dans le processus d'accession. Le Président avait eu le privilège de travailler avec une équipe hautement professionnelle et talentueuse qui avait fait preuve d'un dévouement et d'un engagement sans faille, ce qui avait permis au Groupe de travail de s'acquitter de son mandat. L'expérience avait été semée d'embûches, mais elle avait aussi été agréable. Le Président a chaleureusement remercié le Directeur de la Division des accessions, M. Chiedu Osakwe, et son équipe, ainsi que son prédécesseur, M. Arif Hussein, et son équipe.
30. Le représentant des États-Unis a dit que la réunion finale du Groupe de travail de l'accession de la Fédération de Russie marquait un tournant décisif pour l'OMC. Il a rendu hommage au Président pour le rôle essentiel qu'il avait joué afin de guider le processus d'accession ainsi que pour la

détermination dont il avait fait preuve en travaillant avec la Fédération de Russie et tous les membres du Groupe de travail. L'intervenant a exprimé sa reconnaissance au Secrétariat pour ses efforts, son savoir-faire et l'attention accordée à la transparence et aux besoins des Membres. Il a en particulier remercié le Directeur de la Division des accessions, M. Chiedu Osakwe, et son équipe, et a salué la contribution de l'ancienne équipe de la Division des accessions. Il a également remercié le Directeur général, Pascal Lamy, et le Directeur général adjoint, Alejandro Jara, pour la manière judicieuse avec laquelle ils avaient conduit le processus.

31. Tout processus d'accession constituait un exercice de collaboration entre les Membres. Cela s'était traduit de manière tangible dans le cas du Groupe de travail de l'accession de la Fédération de Russie. L'intervenant a souligné la contribution particulière de la Suisse, dont les efforts avaient témoigné des meilleures qualités et traditions du pays hôte de l'OMC. La Géorgie et la Fédération de Russie avaient donné leur maximum pour parvenir à une solution mutuellement acceptable. Sa délégation était convaincue que le même esprit prévaudrait lors de la mise en œuvre de l'accord bilatéral qu'elles avaient conclu.

32. L'intervenant a remercié la délégation de la Fédération de Russie, dirigée par M. Maxim Medvedkov, pour avoir représenté son pays avec une compétence, une patience et un dévouement remarquables. Elle avait ainsi témoigné de la résolution de son pays à devenir Membre de l'OMC.

33. L'accession de la Fédération de Russie constituait un événement marquant pour les États-Unis. Elle renforçait la détermination du Président Obama à élargir les dimensions économiques d'une relation bilatérale jusqu'alors traditionnellement dominée par les questions politiques et de sécurité.

34. L'ensemble de textes relatifs à l'accession, qui venait tout juste d'être adopté *ad referendum*, était avantageux à la fois pour la Fédération de Russie, pour les États-Unis et pour l'OMC. Comme tous les autres Membres, les États-Unis avaient travaillé intensément pour que les résultats soient accueillis avec satisfaction par les parties prenantes nationales. Les engagements en matière d'accès aux marchés et les mesures prises concernant la protection des droits de propriété intellectuelle, les technologies de l'information, les mesures sanitaires et phytosanitaires, la transparence et l'ensemble des disciplines de l'OMC avaient permis d'établir une base plus solide pour des relations commerciales bilatérales. L'ensemble de textes avait également permis à la Fédération de Russie de poursuivre les objectifs qu'elle s'était fixée s'agissant de la diversification, de la modernisation et de l'intégration à l'économie mondiale. La Fédération de Russie se développait, et son accession à l'OMC permettrait d'augmenter et de renforcer cette croissance plus durablement.

35. Pour l'OMC en tant qu'institution, l'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes et son examen à la huitième Conférence ministérielle représentaient des étapes importantes. L'OMC n'avait pas accueilli une économie de la taille de la Fédération de Russie depuis longtemps. Comme toute accession, celle-ci obligerait le nouveau Membre, et les Membres actuels, à procéder à certains ajustements. Les Membres pouvaient être assurés que les délibérations exhaustives du Groupe de travail avaient permis d'établir une assise propice à une collaboration solide avec la Fédération de Russie.

36. Le représentant de l'Union européenne a félicité la Fédération de Russie d'avoir conclu un processus d'accession qui avait duré 18 ans. L'Union européenne étant le plus important partenaire de la Fédération de Russie en matière de commerce et d'investissement, cette accession, que sa délégation avait appuyée dès le début, présentait un intérêt particulièrement grand.

37. Depuis 1993, le processus d'accession avait parfois pris de la vitesse et s'était quelquefois essoufflé. Il y avait eu des périodes où les négociations avaient semblé près d'aboutir, et d'autres où

les progrès s'étaient interrompus. En juin 2009, la Fédération de Russie, de pair avec le Kazakhstan et le Bélarus, avait annoncé la création d'une union douanière dotée de pouvoirs centralisés en matière de politique commerciale. L'établissement de cette union douanière avait entraîné d'importantes réformes du régime commercial de la Fédération de Russie, dorénavant imbriqué dans l'Union douanière. Ces faits nouveaux avaient nécessité une analyse approfondie, car ils avaient obligé le Groupe de travail à examiner la demande d'un gouvernement accédant qui avait transféré d'importants pouvoirs à un organe composé de pays ne faisant pas partie de l'OMC. L'Union européenne et les Membres de l'OMC avaient déployé des efforts sans précédent et consacré d'extraordinaires ressources pour résoudre ce problème et faire avancer le processus, et le jeu en avait valu la chandelle. Les difficultés avaient été surmontées et des solutions visant à faire évoluer la situation avaient été trouvées.

38. Au cours des 18 derniers mois, la Fédération de Russie avait montré qu'elle était déterminée et disposée à convenir des modalités d'accession. L'intervenant a salué les efforts majeurs accomplis par la Fédération de Russie et les membres du Groupe de travail pour trouver des solutions aux problèmes les plus épineux, dont certains avaient été résolus seulement quelques jours, voire quelques heures plus tôt.

39. Sa délégation remerciait la Géorgie et la Fédération de Russie pour la détermination dont elles avaient fait preuve pour résoudre en temps voulu les questions bilatérales délicates qui les concernaient. L'intervenant a exprimé sa gratitude à la Suisse pour le rôle essentiel qu'elle avait joué. Il était très important que les modalités convenues soient pleinement mises en œuvre.

40. La valeur de l'accession de la Fédération de Russie à l'OMC ne pouvait être sous-estimée. Les résultats et effets réels de cette accession se feraient sentir dans les prochaines années. Sa délégation se réjouissait de conclure le processus d'accession et d'adopter les résultats des négociations à l'unanimité.

41. L'intervenant a conclu en exprimant sa reconnaissance à la délégation de la Fédération de Russie, dirigée par M. Maxim Medvedkov. Il a remercié le Président, le Directeur général Pascal Lamy et la Division des accessions, menée par M. Chiedu Osakwe. Sa délégation se réjouissait à la pensée que le processus d'accession de la Fédération de Russie prendrait officiellement fin à la huitième Conférence ministérielle.

42. La représentante de l'Argentine a accueilli avec satisfaction l'heureuse conclusion du processus d'accession. L'approbation de l'ensemble de textes, à la huitième Conférence ministérielle, serait un événement marquant pour l'OMC et une étape importante pour l'intégration de la Fédération de Russie dans les marchés mondiaux et dans le système commercial multilatéral.

43. L'intervenante a félicité la délégation de la Fédération de Russie, dirigée par M. Maxim Medvedkov, et a remercié le Président et le Secrétariat pour leurs efforts inlassables.

44. Le représentant de Hong Kong, Chine a félicité la délégation de la Fédération de Russie pour cette réalisation historique du Groupe de travail. Il a salué le leadership du Président et les efforts du Secrétariat.

45. L'intervenant a souligné l'approche positive et constructive adoptée par la Fédération de Russie, en particulier concernant la libéralisation des échanges et les réformes économiques. Les engagements énoncés dans l'ensemble de textes prévoyaient un accès significatif aux marchés et fournissaient l'assurance que la Fédération de Russie était prête à respecter les règles de l'OMC.

46. Sa délégation se réjouissait d'accueillir la Fédération de Russie au sein de l'OMC dès que l'ensemble de textes serait adopté à la huitième Conférence ministérielle.

47. Le représentant de l'Inde a félicité la Fédération de Russie pour avoir mené à bien ses négociations en vue de son accession. Cette étape décisive renforcerait le système commercial multilatéral et l'économie mondiale.

48. L'intervenant a salué l'accord bilatéral intervenu entre la Fédération de Russie et la Géorgie, ainsi que l'engagement constructif des membres du Groupe de travail. Il a remercié le Président et le Secrétariat pour leurs efforts sincères et le rôle positif qu'ils avaient joué en vue de la conclusion du processus d'accession cette année.

49. Sa délégation appuyait l'accession de la Fédération de Russie depuis fort longtemps. La relation bilatérale étroite que les deux pays entretenaient de longue date avait été renforcée par le partenariat stratégique conclu entre l'Inde et la Russie en octobre 2000, qui était devenu un partenariat stratégique spécial et privilégié en décembre 2010. Ce partenariat garantissait une coordination étroite sur une vaste gamme de questions internationales et régionales, y compris l'interaction commerciale et économique, la modernisation et le transfert de technologie. L'accession à l'OMC renforcerait encore davantage la coopération entre l'Inde et la Fédération de Russie.

50. En tant que membre du groupe des BRIC, l'Inde était également un proche partenaire de la Fédération de Russie. Ce groupe de pays avait joué un rôle important dans la promotion d'un ordre mondial multipolaire reposant sur le droit international, l'égalité, la coopération, l'action coordonnée et la prise collective de décisions.

51. L'Inde se réjouissait à la perspective d'accueillir la Fédération de Russie au sein de l'OMC en vue de renforcer et de diversifier l'engagement et la coopération au niveau bilatéral.

52. Le représentant du Japon s'est félicité de l'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes relatifs à l'accession de la Fédération de Russie et de sa contribution à la dimension universelle de l'OMC.

53. La Fédération de Russie avait demandé d'accéder à l'OMC 18 ans plus tôt. Durant les négociations en vue de cette accession, les Membres et le gouvernement accédants avaient été confrontés à certaines situations difficiles. La sagesse collective des Membres avait toutefois permis de surmonter les obstacles rencontrés. L'intervenant a félicité M. Maxim Medvedkov et son équipe pour les efforts qu'ils avaient déployés et pour la souplesse dont ils avaient fait preuve, ce qui avait sans doute permis l'heureuse conclusion de ce processus. Il a remercié le Président pour son travail et le Secrétariat pour son professionnalisme, élément clé du succès de ce processus.

54. Les délégations avaient redoublé d'efforts ces derniers mois pour résoudre les questions en suspens, aux niveaux tant bilatéral que multilatéral, en vue de la réunion finale du Groupe de travail. Le problème bilatéral opposant la Géorgie et la Fédération de Russie avait été l'un des plus difficiles à résoudre. Le Japon était extrêmement satisfait des efforts accomplis par la Suisse, qui avait agi en qualité de médiateur, ainsi que de l'engagement constructif de la Géorgie et de la Fédération de Russie.

55. Le Japon se réjouissait que l'accession de la Fédération de Russie soit approuvée à la huitième Conférence ministérielle. La délégation japonaise était convaincue que la Fédération de Russie se conformerait aux engagements énoncés dans l'ensemble de textes relatifs à son accession, y compris la suppression des mesures incompatibles avec l'Accord sur l'OMC.

56. Le représentant de l'Australie a dit que l'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes relatifs à l'accession de la Fédération de Russie marquait un tournant pour celle-ci et l'OMC. La Fédération de Russie avait négocié pendant 18 ans, ce qui témoignait de son ferme engagement à

mener le processus d'accession à bonne fin et de l'importance qu'elle accordait au fait de devenir Membre de l'OMC.

57. L'ensemble de textes donnait aux membres un certain sentiment de sécurité concernant tout engagement économique qui serait ultérieurement conclu avec la Fédération de Russie. L'accession permettrait à celle-ci de tirer profit des avantages et de la protection découlant du système commercial multilatéral fondé sur des règles. Des efforts intenses avaient été faits ces derniers jours pour trouver une solution concernant la viande bovine de qualité supérieure, solution qui ne serait pas discriminatoire et qui respecterait le principe NPF.

58. L'intervenant a remercié la délégation de la Fédération de Russie, dirigée par M. Maxim Medvedkov, pour le travail considérable qu'elle avait accompli et l'approche constructive qu'elle avait adoptée afin de résoudre les problèmes les plus difficiles et les plus complexes. Il a exprimé sa gratitude au Président et au Secrétariat pour le rôle clé qu'ils avaient joué afin de parvenir à cet heureux résultat.

59. L'Australie, ayant achevé ses négociations bilatérales avec la Fédération de Russie en 2006, appuyait depuis longtemps l'accession de celle-ci à l'OMC. La délégation australienne se réjouissait que l'ensemble de textes soit adopté à la huitième Conférence ministérielle.

60. Le représentant de l'Uruguay a félicité la Fédération de Russie d'avoir fait un grand pas vers son accession à l'OMC. Il a remercié la délégation de la Fédération de Russie, les membres du Groupe de travail, le Président et le Secrétariat d'avoir adopté une approche constructive. Cela avait démontré qu'il était possible de travailler en équipe et d'obtenir des résultats tangibles.

61. L'adoption de la Décision sur l'accession de la Fédération de Russie à la huitième Conférence ministérielle renforcerait l'OMC et le système commercial multilatéral, qui était fondé sur des règles prévisibles, transparentes et non discriminatoires. La délégation uruguayenne souhaitait une cordiale bienvenue à la Fédération de Russie et espérait continuer à travailler avec elle de manière constructive sur des questions d'intérêt commun.

62. Le représentant de la Corée a salué l'aboutissement des négociations en vue de l'accession de la Fédération de Russie. Cette accession bénéficiait à la fois à la Fédération de Russie et à l'OMC. Après 18 ans d'efforts, cette conclusion satisfaisante envoyait un message positif, à savoir que l'OMC pouvait obtenir des résultats concrets et utiles. Lorsque les Membres de l'OMC travaillaient ensemble, ils obtenaient des résultats. Ce message était d'autant plus important à un moment où l'Organisation luttait pour conserver son rôle de gardien du système commercial multilatéral et où le contexte économique et commercial devenait de plus en plus difficile.

63. L'accession de la Fédération de Russie était pertinente du point de vue économique, car celle-ci était la plus grande économie à ne pas faire partie de l'OMC. Une fois achevée la procédure d'accession, les Membres de l'OMC couvriraient 99 pour cent du commerce mondial, ce qui générerait de nouvelles possibilités d'expansion du commerce et de croissance économique. L'intervenant espérait que l'accession favoriserait le renforcement des relations bilatérales entre la Corée et la Fédération de Russie, comme on l'avait vu lors d'un récent sommet bilatéral qui s'était tenu à Saint-Petersbourg.

64. L'intervenant a accueilli avec satisfaction l'accord bilatéral conclu entre la Géorgie et la Fédération de Russie, et il a salué la médiation de la Suisse. Il a remercié la délégation de la Fédération de Russie, dirigée par M. Maxim Medvedkov, pour son engagement constructif sans faille. Il a également salué le leadership du Président et le travail acharné du Secrétariat.

65. La délégation coréenne continuerait de travailler en étroite collaboration et de manière constructive avec les autres délégations pour conclure le processus d'accession de la Fédération de Russie à la huitième Conférence ministérielle.

66. Le représentant de l'Ukraine a félicité la Fédération de Russie pour avoir mené à bien les négociations en vue de son accession. L'accession de la Fédération de Russie renforcerait le commerce mondial et favoriserait les relations bilatérales et économiques sur la base des principes du système commercial multilatéral.

67. La représentante du Mexique a salué l'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes relatifs à l'accession de la Fédération de Russie. Il s'agissait d'un événement marquant dans l'histoire de l'OMC.

68. Ces 18 dernières années, des analyses quantitatives avaient montré que l'accession de la Fédération de Russie aurait des répercussions économiques. Cette accession constituerait également un pas en avant décisif et stratégique pour la défense et la promotion du système commercial multilatéral et sa confirmation en tant que stratégie de développement.

69. L'intervenante a félicité la délégation de la Fédération de Russie et les membres du Groupe de travail pour les efforts déployés et la détermination dont ils avaient fait preuve pour parvenir à une conclusion satisfaisante. Elle a remercié le Président et le Secrétariat pour leur dévouement et leur dur labeur. Le travail d'équipe avait joué un rôle essentiel dans l'atteinte de cet important résultat.

70. Le représentant de la Turquie a accueilli avec satisfaction la conclusion des négociations en vue de l'accession et a félicité la Fédération de Russie. Cette accession ferait de l'OMC un organe universel. Ce processus d'accession avait été l'un des plus complexes.

71. L'intégration de la Fédération de Russie dans le système économique international était attendue de longue date. Elle offrirait de nouveaux débouchés sur un marché russe vaste et en pleine expansion, et donnerait un nouvel élan à la croissance économique mondiale. Un environnement commercial stable et prévisible serait bénéfique à la Fédération de Russie ainsi qu'à l'ensemble des Membres de l'OMC.

72. L'excellent travail accompli par le Président et l'équipe du Secrétariat, menée par M. Chiedu Osakwe, avait permis aux Membres d'aller de l'avant et d'adopter *ad referendum* l'ensemble de textes relatifs à l'accession.

73. L'intervenant a adressé des remerciements particuliers à la Suisse, dont la médiation avait permis de surmonter l'un des principaux obstacles rencontrés durant ce processus.

74. La délégation turque se réjouissait à l'avance d'accueillir la Fédération de Russie comme Membre de l'OMC. Elle donnerait son accord final à la huitième Conférence ministérielle et attendait la ratification rapide de l'ensemble de textes.

75. Le représentant du Taipei chinois a exprimé sa reconnaissance à la délégation de la Fédération de Russie, dirigée par M. Maxim Medvedkov, au Président ainsi qu'à l'équipe du Secrétariat, menée par M. Chiedu Osakwe, pour les efforts qu'ils avaient déployés. Ceux-ci avaient permis de transformer une mission qui semblait impossible en résultats tangibles.

76. Sa délégation avait énergiquement plaidé en faveur d'une conclusion rapide du processus d'accession de la Fédération de Russie, car cela bénéficierait grandement à celle-ci et aux Membres de l'OMC. En tant que Membre ayant accédé récemment, le Taipei chinois comprenait précisément les problèmes qu'il fallait surmonter pour respecter les critères d'accession et satisfaire aux prescriptions

de l'OMC. Alors que le processus entrainé dans la dernière ligne droite, sa délégation continuerait d'appuyer l'accession de la Fédération de Russie et se réjouissait à l'avance de l'accueillir comme Membre.

77. La représentante de la Thaïlande, au nom de l'ASEAN, a félicité la délégation de la Fédération de Russie, menée par M. Maxim Medvedkov. Elle a remercié le Président, le Secrétariat et les présidents précédents pour leur travail acharné.

78. L'ASEAN se réjouissait d'accueillir la Fédération de Russie comme Membre de l'OMC. L'accession de la Fédération de Russie permettrait d'accroître de manière significative les flux commerciaux mondiaux et de renforcer le système commercial multilatéral.

79. Le représentant de la Nouvelle-Zélande a félicité la Fédération de Russie pour avoir mené à bien son processus d'accession. Il a salué les efforts énormes déployés par les Membres et la Fédération de Russie au cours des 18 derniers mois, soit depuis la création de l'Union douanière.

80. La délégation néo-zélandaise remerciait la Fédération de Russie d'avoir accepté de répondre à des questions spécifiques durant les réunions informelles et les discussions bilatérales. Cela avait permis de mieux comprendre l'ensemble de textes et de s'entendre sur ceux-ci. L'intervenant a rendu hommage à la délégation de la Fédération de Russie, dirigée par M. Maxim Medvedkov, pour sa contribution et son engagement envers le processus, ce qui avait permis d'établir une excellente base pour assurer la participation constructive de la Fédération de Russie à l'OMC.

81. L'intervenant a remercié le Directeur général adjoint, M. Jara, et l'équipe du Secrétariat, menée par M. Chiedu Osakwe, pour les efforts qu'ils avaient déployés et la distribution en temps voulu de l'ensemble de textes. Comme c'était le cas pour toute accession, plusieurs Membres avaient grandement contribué au processus. Les résultats obtenus étaient le produit des efforts collectifs des collègues actuels et antérieurs. L'intervenant a salué la contribution et l'objectivité du Président, ainsi que la façon dont il avait dirigé les travaux, ce qui avait beaucoup contribué à parvenir à cette étape finale.

82. L'intervenant a conclu en soulignant le rôle clé joué par la Suisse en qualité de médiateur. L'accession de la Fédération de Russie serait un moment déterminant pour l'OMC. La délégation néo-zélandaise est impatiente d'approuver l'ensemble de textes à la huitième Conférence ministérielle et de travailler de manière constructive avec la Fédération de Russie au sein de l'OMC.

83. Le représentant de la Chine a félicité la Fédération de Russie pour l'heureuse conclusion des négociations en vue de son accession. Il a salué les efforts de la délégation de la Fédération de Russie et remercié le Président et le Secrétariat. Il a également salué la conclusion d'un accord bilatéral entre la Fédération de Russie et la Géorgie grâce à l'excellente médiation de la Suisse.

84. La Chine et la Fédération de Russie entretenaient de longue date une relation d'amitié. La Chine avait été l'un des premiers Membres à conclure ses négociations bilatérales avec la Fédération de Russie. Ayant également connu un long processus d'accession, la Chine comprenait les sentiments que cette situation suscitait à cette étape du processus. L'accession à l'OMC favoriserait la coopération économique bilatérale et l'établissement d'un partenariat stratégique. La délégation chinoise se faisait une joie de travailler avec la Fédération de Russie au sein de l'OMC.

85. L'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes constituait un moment historique à la fois pour la Fédération de Russie, pour l'OMC et pour la communauté économique internationale. La Fédération de Russie était la seule grande économie qui ne faisait pas encore partie de l'OMC. Cette accession constituait donc un grand pas en avant vers l'universalité de l'OMC et serait l'un des plus importants résultats de la huitième Conférence ministérielle.

86. L'intervenant a conclu en disant que, grâce à la dynamique créée par l'accession de la Fédération de Russie, on pourrait commencer à espérer que les Membres de l'OMC sortent de l'impasse dans laquelle se trouvait le Cycle de Doha.

87. Le représentant du Nigeria a dit que l'accession d'un pays faisait partie des tâches les plus importantes de l'OMC. L'expérience vécue par la Fédération de Russie était exceptionnelle, car il s'agissait de la plus grande économie ne faisant pas partie du système commercial multilatéral. L'intervenant a salué l'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes et a remercié les Membres pour leur engagement constructif et leur appui.

88. L'accession de la Fédération de Russie aurait un effet bénéfique à la fois sur celle-ci et sur le système commercial multilatéral. Elle générerait de nouveaux débouchés et accroîtrait la compétitivité de l'économie russe.

89. L'intervenant a félicité la délégation de la Fédération de Russie pour sa détermination. Il a remercié le Président et l'équipe du Secrétariat, menée par M. Chiedu Osakwe, pour leur travail acharné.

90. Le représentant du Népal a félicité la Fédération de Russie pour l'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes relatifs à son accession. Il a remercié le Président et l'équipe du Secrétariat pour le travail accompli.

91. La Fédération de Russie était le seul des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies et le seul pays du G-8 et du G-20 à ne pas être Membre de l'OMC. Sa superficie, ses réserves minérales et ses ressources naturelles étaient les plus importantes au monde, et elle était l'un des pays les plus peuplés de la terre. Cette accession contribuerait réellement à accroître le degré d'universalité de l'OMC.

92. La délégation népalaise se réjouissait d'accueillir la Fédération de Russie comme Membre de l'OMC.

93. Le représentant du Pakistan a félicité la Fédération de Russie. Il a exprimé sa reconnaissance à la délégation de la Fédération de Russie, aux membres du Groupe de travail, au Président et au Secrétariat pour leurs efforts inlassables. Il a remercié en particulier la Suisse pour avoir réussi, grâce à la médiation, à trouver une solution convenant à la Fédération de Russie et à la Géorgie, qui méritaient d'être félicitées pour s'être montrées accommodantes et avoir accepté des compromis.

94. L'accession à l'OMC était une étape importante vers l'intégration de la Fédération de Russie dans l'économie mondiale. Elle favoriserait la croissance et le développement et accroîtrait la stabilité et la prévisibilité des régimes russes du commerce et de l'investissement. L'OMC était un instrument. Les pays qui savaient utiliser cet instrument à bon escient devenaient plus forts, alors que ceux qui préféreraient s'abriter derrière un rempart protectionniste étaient perdus. L'accession fournirait une base solide permettant de soutenir une réforme économique, d'accroître l'efficacité du secteur industriel et d'améliorer la compétitivité internationale en Fédération de Russie.

95. La représentante de la Norvège a dit que sa délégation avait été un fervent partisan de l'accession de la Fédération de Russie ces 18 dernières années. Tout au long des négociations, sa délégation avait attaché une grande importance à la recherche de solutions et au respect des règles de l'OMC.

96. Des négociations bilatérales avaient été menées à bien en 2005. Au niveau multilatéral, la Norvège s'était surtout intéressée aux mesures sanitaires et phytosanitaires. La délégation

norvégienne accueillait avec satisfaction les engagements que la Fédération de Russie avait pris à cet égard et dans d'autres domaines.

97. L'intervenante a remercié la délégation de la Fédération de Russie, menée par M. Maxim Medvedkov, pour sa contribution à un dialogue constructif et pour les efforts qu'elle avait déployés afin de trouver des solutions. Elle a également remercié le Président et le Secrétariat pour leur détermination à faciliter le processus.

98. Le moment était historique. L'intervenante a salué la contribution cruciale de la Suisse en tant que médiateur. La délégation norvégienne se réjouissait à la perspective d'approuver l'ensemble de textes relatifs à l'accession de la Fédération de Russie à la huitième Conférence ministérielle.

99. Le représentant du Brésil a rappelé que, lors d'une réunion informelle précédente, sa délégation avait pris la parole au nom des pays du BRIC qui étaient Membres de l'OMC. Il se félicitait du fait que tous les pays du groupe des BRIC seraient bientôt Membres de l'OMC.

100. Les plus longues négociations concernant le système commercial multilatéral venaient tout juste d'être menées à bien, permettant ainsi à la plus grande économie ne faisant pas partie de l'OMC d'y accéder. Les Membres avaient emprunté le chemin le plus long pour conférer un statut universel à l'OMC. L'accession de la Fédération de Russie serait un résultat majeur de la huitième Conférence ministérielle.

101. Le représentant du Canada a dit que l'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes marquait un tournant pour la Fédération de Russie et les Membres de l'OMC. La route avait été longue et sinueuse en raison des concessions mutuelles et de la complexité des négociations. La volonté ferme et inébranlable de la Fédération de Russie avait été palpable tout au long du processus, en particulier dans la dernière ligne droite.

102. L'intervenant se réjouissait à l'idée que la plus grande économie ne faisant pas partie de l'OMC puisse enfin y accéder, car cela augmenterait la légitimité du système commercial multilatéral. L'intervenant a salué les efforts de la délégation de la Fédération de Russie, menée par M. Maxim Medvedkov, des membres du Groupe de travail, du Président, du Directeur de la Division des accessions et de l'équipe du Secrétariat. Il a également salué la médiation éclairée et sans faille de la Suisse, qui avait rendu possible la conclusion d'un accord bilatéral entre la Fédération de Russie et la Géorgie.

103. Le représentant du Chili s'est réjoui de l'heureuse conclusion du processus d'accession de la Fédération de Russie. Ce résultat, attendu de longue date, contribuerait à renforcer la dimension universelle de l'OMC. Le Chili et la Fédération de Russie avaient achevé leurs négociations bilatérales en 2006. L'intervenant espérait que cette accession marquerait le début d'une relation plus solide allant au-delà des relations commerciales.

104. Le représentant chilien a salué la détermination dont avait fait preuve la Fédération de Russie tout au long du processus d'accession. Celle-ci avait en effet montré qu'elle souhaitait pleinement participer au système commercial multilatéral qui avait permis à de petits pays comme le Chili de récolter les avantages du commerce en toute égalité et sans discrimination. En pleine période d'incertitude économique, cette accession constituait un vote de confiance en faveur de l'OMC.

105. L'intervenant a remercié le Président et l'équipe du Secrétariat, menée par M. Chiedu Osakwe, d'avoir guidé le processus d'accession avec prudence mais détermination vers une solution consensuelle juste, équitable et transparente.

106. Le représentant de la Colombie a félicité la Fédération de Russie pour l'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes relatifs à son accession. Cette accession renforcerait l'OMC et permettrait à la Fédération de Russie de tirer profit de la stabilité et de la prévisibilité du système commercial multilatéral fondé sur des règles. Sa délégation se faisait une joie de travailler avec la Fédération de Russie.

107. L'intervenant a remercié la délégation de la Fédération de Russie et les membres du Groupe de travail pour les efforts accomplis afin de franchir cette dernière ligne droite. Il a salué la médiation de la Suisse ainsi que le travail acharné du Président et du Secrétariat. Du moment qu'il existait un intérêt, une volonté à toute épreuve et une détermination, le travail d'équipe pouvait permettre d'atteindre les résultats les plus exceptionnels.

108. Le représentant de Cuba a félicité la Fédération de Russie pour ses efforts, sa souplesse et son pragmatisme tout au long du processus d'accession. Sa délégation a réitéré son soutien inconditionnel à la Fédération de Russie et se réjouissait à l'idée de conjuguer ses efforts avec elle pour promouvoir les questions liées au développement au sein de l'OMC.

109. Ce moment était historique à la fois pour l'OMC et pour la Fédération de Russie. L'accession de la plus grande économie non Membre de l'OMC renforcerait le système commercial multilatéral, en particulier dans un moment aussi critique. La délégation cubaine partageait l'enthousiasme suscité par l'accession, mais elle ne pouvait nier qu'elle regrettait qu'il ait fallu 18 ans pour y parvenir, une durée record. Le processus d'accession devait être amélioré. La délégation cubaine demandait qu'une analyse approfondie soit effectuée à cet égard, car de nombreux pays en développement attendaient toujours de devenir Membres de l'OMC.

110. L'intervenant a remercié la Suisse, pour son excellente médiation; la Géorgie, pour sa détermination à trouver une entente; le Président, pour son leadership; et le Secrétariat, pour son ardeur au travail.

111. Le représentant de l'Équateur a salué l'heureuse conclusion du processus d'accession. Sa délégation se réjouissait que l'ensemble de textes soit approuvé officiellement à la huitième Conférence ministérielle.

112. L'accession de la Fédération de Russie renforcerait le système commercial multilatéral et accroîtrait la prévisibilité des relations commerciales et de l'accès aux marchés pour les pays en développement. La délégation équatorienne était persuadée que la Fédération de Russie respecterait ses engagements.

113. L'intervenant a salué la contribution de la Suisse, qui avait agi en qualité de médiateur, et félicité la Fédération de Russie et la Géorgie pour avoir trouvé une solution mutuellement acceptable. Il a remercié le Président et le Secrétariat d'avoir mené des travaux constructifs.

114. La représentante de la Géorgie a dit que, dans un souci de transparence, sa délégation avait régulièrement informé les Membres des progrès réalisés dans les négociations bilatérales entre la Géorgie et la Fédération de Russie, avec la médiation de la Suisse.

115. À la suite de ces négociations bilatérales, trois types de documents avaient été signés le 9 novembre 2011: i) un accord sur les principes fondamentaux d'un mécanisme d'administration douanière et de surveillance du commerce des marchandises; ii) un mémorandum d'accord confirmant le rôle de la Suisse comme tierce partie neutre, tel que prévu dans l'accord; et iii) des Notes verbales et lettres définissant le mandat des organes neutres, tel que prévu dans l'accord bilatéral, échangées entre les trois parties (Géorgie, Fédération de Russie et Suisse).

116. La délégation géorgienne remerciait sincèrement la Suisse pour les efforts constants déployés durant les négociations ainsi que pour son engagement en faveur de la mise en œuvre de l'accord bilatéral, comme en témoignait le fait qu'elle avait accepté le rôle de tierce partie neutre. La Géorgie ne doutait pas que le mécanisme établi au titre de l'accord bilatéral fonctionne de manière efficace. L'intervenante a remercié le Président et la Division des accessions.

117. Le représentant du Paraguay a félicité la Fédération de Russie pour avoir mené à bien les négociations en vue de son accession. Sa délégation espérait continuer à travailler de manière constructive avec la Fédération de Russie en sa nouvelle qualité de Membre, dans les diverses instances de l'OMC. L'intervenant a remercié la délégation de la Fédération de Russie, la Suisse, le Président et le Secrétariat pour le rôle essentiel qu'ils avaient joué dans le processus.

118. Le représentant du Viet Nam s'est associé à l'ASEAN pour féliciter la Fédération de Russie. Son accession à l'OMC permettrait de renforcer l'économie russe et d'attirer l'investissement étranger. En tant que Membre ayant accédé récemment, le Viet Nam comprenait les difficultés liées au processus d'accession. L'accession améliorerait la compétitivité des entreprises russes et permettrait aux consommateurs d'avoir accès à des biens et services de qualité supérieure.

119. Le représentant d'El Salvador, au nom du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Panama et de la République dominicaine, a salué l'adoption *ad referendum* de l'ensemble de textes relatifs à l'accession. Cet événement historique devrait conférer un plus grand degré d'universalité à l'OMC et renforcer l'économie de la Fédération de Russie. L'intervenant espérait que les engagements en matière d'accès aux marchés des biens et services favoriseraient les relations commerciales et il se réjouissait de travailler avec la Fédération de Russie au sein de l'OMC. Il a félicité la délégation de la Fédération de Russie pour les efforts déployés, salué la médiation de la Suisse et remercié le Président et le Secrétariat pour leur travail.

120. La représentante du Costa Rica a félicité la Fédération de Russie pour l'heureuse conclusion des négociations en vue de son accession. Les efforts de la Fédération de Russie et des membres du Groupe de travail avaient montré que lorsque les délégations agissaient ensemble et travaillaient avec détermination, elles pouvaient parvenir à un consensus et à un accord. L'ensemble de textes, qui venait tout juste d'être adopté *ad referendum*, était un résultat satisfaisant. Il avait préparé le terrain pour les courants d'échanges, nouveaux ou potentiels.

121. La délégation costa-ricienne savait gré à la Fédération de Russie de s'être engagée à assumer ses obligations en tant que Membre de l'OMC d'une manière sérieuse et responsable. Elle a remercié le Président pour la bonne conduite du processus et le Secrétariat pour son excellent travail.

122. Le représentant du Pérou se réjouissait de l'heureuse conclusion du processus d'accession après 18 ans d'efforts. Ce moment était historique, car la seule grande économie ne faisant pas partie de l'OMC venait de franchir la dernière ligne droite avant de joindre ses rangs. Il a félicité la Suisse pour son rôle de médiation dans la conclusion de l'accord bilatéral entre la Géorgie et la Fédération de Russie. Le Pérou avait toujours appuyé l'accession de la Fédération de Russie, car elle contribuerait à renforcer leurs excellentes relations bilatérales dans les domaines du commerce et de l'investissement. L'intervenant espérait continuer à travailler de manière constructive avec la Fédération de Russie.

123. Le représentant du Royaume d'Arabie saoudite s'est associé aux autres Membres pour féliciter la Fédération de Russie d'avoir mené à bonne fin les négociations en vue de son accession. Cette accession constituerait une valeur ajoutée pour le système commercial multilatéral et permettrait à la Fédération de Russie de participer pleinement à l'économie mondiale, en respectant les règles et normes de l'OMC.

124. Le représentant de la Suisse a félicité la Fédération de Russie pour une avancée qui marquerait l'histoire. Il a rendu hommage au Directeur général, M. Pascal Lamy; au Directeur général adjoint, M. Alejandro Jara; au Directeur de la Division des accessions, M. Chiedu Osakwe; à son prédécesseur, M. Arif Hussain; ainsi qu'à leurs équipes respectives. L'intervenant a félicité le Président pour son leadership subtil et ferme à la fois. Une formidable leçon pouvait être tirée de ce processus d'accession: lorsque les Membres de l'OMC coopéraient entre eux et cherchaient des solutions constructives, ils pouvaient réaliser des exploits. Cette formule gagnante devrait être retenue et appliquée pour l'ensemble des Membres de l'OMC.

125. Le représentant suisse a félicité la délégation de la Fédération de Russie, menée par M. Maxim Medvedkov, pour la compétence, la patience et la détermination incroyables dont elle avait fait preuve durant ce long processus de 18 ans. La voie ayant permis au Groupe de travail de s'acquitter de son mandat avait été jalonnée d'un grand nombre de hauts et de bas.

126. Avec l'intégration de la Fédération de Russie dans le système commercial multilatéral, un nouveau chapitre de l'histoire de l'OMC s'était incontestablement ouvert. Un grand pas en avant avait ainsi été fait pour que celle-ci devienne une organisation véritablement universelle. Lorsque les Ministres auront approuvé l'ensemble de textes relatifs à l'accession à la huitième Conférence ministérielle et que le processus de ratification sera terminé, la Fédération de Russie et les Membres de l'OMC se retrouveront dans une situation gagnante leur offrant quantité de nouvelles possibilités. En accédant à l'OMC, la Fédération de Russie exprimait avec force son engagement en faveur d'un système fondé sur des règles ainsi que son attachement à l'équilibre des droits et obligations associé à une telle accession.

127. Le représentant suisse a remercié toutes les délégations pour leurs aimables paroles concernant l'humble soutien que son pays avait fourni pour faciliter la coopération et la compréhension entre la Géorgie et la Fédération de Russie. Cela avait été un grand honneur pour la Suisse d'offrir sa modeste assistance. Il fallait plutôt remercier la Géorgie et la Fédération de Russie d'avoir pris les mesures nécessaires pour rapprocher leurs positions. La Suisse n'avait fait que construire un petit pont ou, plus exactement, deux corridors, entre elles.

128. Le Groupe de travail a pris note des déclarations.
